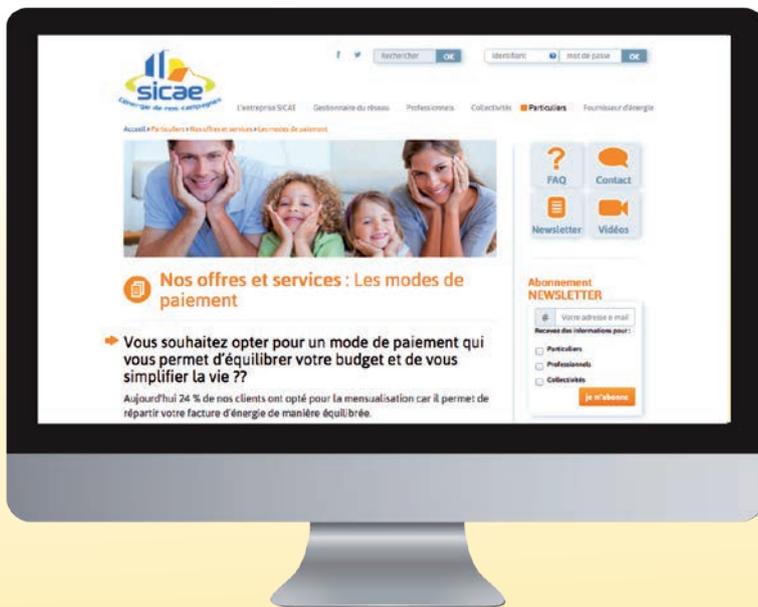


RÉGLEZ VOS FACTURES EN LIGNES PAR CB



La SICAE vous propose un nouveau mode de paiement : la carte bancaire via l'espace client du site internet. Cette nouveauté vous permet donc de régler votre facture via une connexion sécurisée.

Pour effectuer votre règlement, rien de plus simple, vous vous connectez à votre espace client à partir du site www.sicaesomme.fr et cliquez sur « régler en ligne ». Ensuite, il vous suffit de vous munir de votre carte bancaire et de suivre les indications demandées.

Vous souhaitez recevoir une facture établie sur vos consommations réelles, pensez à nous envoyer vos index via votre espace client sur le site internet.

ÉVOLUTION DU TARIF D'UTILISATION DES RÉSEAUX

Les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) ont été ajustés au 1^{er} août 2014, afin de couvrir les charges réelles des gestionnaires des réseaux publics de transport et de distribution.

Chaque année, la Commission de Régulation de l'Énergie ajuste, au 1^{er} août, le montant du TURPE pour tenir compte

de l'inflation et du niveau réel des charges des distributeurs d'électricité. Ces « tarifs d'accès aux réseaux » évolueront à la baisse de -1,3% au 1^{er} août 2014.

Scannez ce QR code avec votre Smartphone afin d'accéder directement à la page FACEBOOK SICAE



Scannez ce QR code avec votre Smartphone afin d'accéder directement à la page TWITTER SICAE



71 COMMUNES RURALES

de l'Est du département pourront être alimentées en gaz par la SICAE

La SICAE de la Somme et du Cambrasis, après avoir répondu à un appel à la concurrence, a été retenue par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme comme opérateur gazier pour 71 communes (15 situées dans le secteur de la Vallée de la Luce, 23 sur le secteur de Montdidier Est et 33 sur le secteur de Péronne) et va donc pouvoir étudier le développement de réseaux de distribution de gaz naturel ou propane. Des réunions publiques d'information seront organisées sur chaque commune afin de présenter le projet et de répondre aux questions des administrés.

Depuis 2007, la SICAE de la Somme et du Cambrasis a déjà été choisie comme opérateur gazier pour **122 communes** situées sur l'Est du département de la Somme.

Comme sur les autres communes déjà alimentées en gaz, l'objectif est d'apporter aux 71 nouvelles communes une **offre complémentaire** aux collectivités et à leurs administrés. L'offre de gaz proposée correspond à l'esprit de service public de l'entreprise qui est à son origine : **la volonté d'apporter un service aux habitants de toutes les communes, même les plus rurales, dans une optique d'aménagement du territoire.**

PENSEZ À ÉLAGUER LES ARBRES À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Il arrive très fréquemment qu'une perturbation de la fourniture d'électricité se produise car la végétation entre en contact avec une ligne électrique en conducteur nu.

Pour préserver la qualité de l'électricité il est donc nécessaire de respecter les distances de sécurité. En effet, la réglementation prévoit l'élagage ou l'abattage de tout arbre dont la distance avec les lignes électriques moyenne et basse tension est inférieure à 2 m.

Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de réaliser ces élagages, en particulier quand les ouvrages sont sur le domaine public, et nous nous tenons à votre disposition avant toute action afin de vous conseiller dans la réalisation de ces travaux.



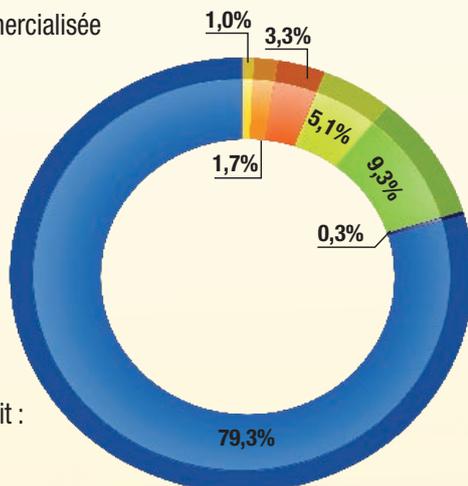
RÉPARTITION ENTRE LES DIFFÉRENTES SOURCES D'ÉNERGIE UTILISÉES POUR FOURNIR L'ÉLECTRICITÉ

En 2013, l'origine de l'électricité commercialisée auprès des consommateurs finals se répartit comme suit :

- Nucléaire
- Hydraulique
- Autres Energies
- Charbon
- Gaz
- Fioul
- Autres

De plus, la fourniture d'un kWh d'électricité par la SICAE en 2013 a induit :

- L'émission de 47,4 grammes de dioxyde de carbone (CO2).



L'énergie est notre avenir. économisons-la !

VOS INTERLOCUTEURS

Vous pouvez les contacter pour tout renseignement concernant les aides commerciales, les études tarifaires et les informations sur les modes de chauffage :

Accueil de Péronne : Ludovic COQUELLE

18, place du jeu de Paume
80200 PERONNE

Tél. : 03.22.84.11.90 - Fax : 03.22.84.80.84

Accueil de Roisel : Ludovic COQUELLE

11, rue de la République - B.P. 40058 - ROISEL
80208 PERONNE CEDEX

Tél. : 03.22.86.45.45 - Fax : 03.22.86.45.46

Accueil de Rosières : Didier MAIRE

24, rue Jean Jaurès
80170 ROSIÈRES-EN SANTERRE

Tél. : 03.22.88.47.88 - Fax : 03.22.88.15.99

Accueil de Montdidier : Didier MAIRE

Zone industrielle de "la Roseraie"
80500 MONTDIDIER

Tél. : 03.22.98.34.34 - Fax : 03.22.78.93.26

Accueil de Roye : Didier MAIRE

14, rue St Pierre - 80700 ROYE

Tél. : 03.22.87.11.13 - Fax : 03.22.87.68.87

Accueil de Cambrai : Ludovic COQUELLE

1 bis, rue d'En bas - 59161 ESCAUDOEUVRES
Tél. : 03.27.74.96.24 - Fax : 03.27.74.73.10

Horaire d'ouverture :

8h30 - 12h00 • 13h30 - 17 h